



Ville de FORBACH
Rép. Pol. N° 8032

ARRETE

Portant fermeture temporaire des écoles maternelles et élémentaires publiques communale de Ville de Forbach du 30 juin 2025 à partir de 12h00 et jusqu'au jeudi 3 juillet 2025 inclus en raison d'un épisode de canicule

Le Maire de la Ville de FORBACH

VU le Code de l'éducation, notamment l'article L521-3 relatif à la sécurité des élèves ;

VU les prévisions de Météo France annonçant un épisode de canicule les 30 juin au 3 juillet 2025 inclus;

VU la note d'information du Ministère de l'Éducation nationale et du Ministère de la Santé invitant les maires à prendre

Considérant que les salles de classe des écoles maternelles et élémentaires publiques communale de Forbach sont exposées plein sud, sans système de climatisation, rendant les conditions d'accueil des élèves particulièrement pénibles et potentiellement dangereuses pour leur santé ;

Considérant qu'il y a lieu de garantir la sécurité et la santé des élèves et des personnels pendant cette période de fortes chaleurs ;

arrête

Article 1- Les écoles élémentaires et maternelles publiques de la Ville de Forbach seront exceptionnellement fermées du **lundi 30 juin à partir de 12h00 et jusqu'au jeudi 3 juillet 2025 inclus** en raison d'un épisode de canicule annoncé par Météo France.

Article 2 - Le présent arrêté sera affiché en mairie, à l'entrée de l'école et transmis à l'inspection académique ainsi qu'à la direction des écoles.

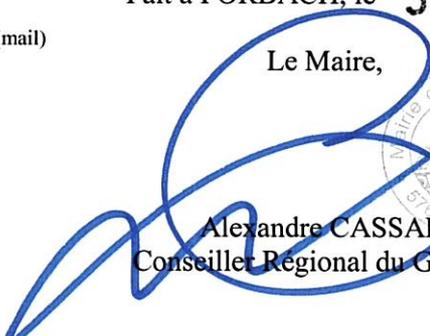
Article 3 - La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation adressée à :

- Mme La Directrice Générale de la Mairie
- Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale Circonscription de Forbach (mail)
- M. Le Commissaire de Police (mail)
- M. Le Commandant de la Gendarmerie (mail)
- M. Le Commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers (mail)
- M. le Chef de la Police Municipale
- M. Le Directeur de la Régie des Transports (mail)
- Ateliers Municipaux (mail)
- Site Internet (mail)
- Police Municipale (mail)
- Presse (mail)
- Affichage en Mairie
- Communauté d'Agglomération de Forbach (mail)

Fait à FORBACH, le **30 JUIN 2025**

Le Maire,


Alexandre CASSARO
Conseiller Régional du Grand Est

